

## BTS Professions Immobilières

Le BTS Professions immobilières forme des techniciens supérieurs chargés de négocier et de gérer les biens immobiliers. Dans sa fonction commerciale, le titulaire du BTS Professions Immobilières prospecte, négocie et signe des contrats de mandat et des baux de location. Dans sa fonction de gestion, il administre des biens et assure le lien avec les copropriétaires.

### # PREREQUIS

Pour accéder au BTS Professions Immobilières il est indispensable d'être titulaire d'un baccalauréat ou équivalent.

### # DUREE

La formation a une durée de 2 ans

### # OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir une posture professionnelle
- Acquérir des connaissances commerciales, financières et juridiques
- S'exprimer en français mais aussi en langues étrangères

### # COMMENT INTEGRER LE BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES AU CFA DE L'ESCC

- Se préinscrire sur le site internet (onglet apprentissage – préinscription)
- Participer à une réunion d'informations collective
- Avoir un entretien individuel avec la chargée de recrutement
- Trouver une entreprise qui vous accueillera pendant 2 ans en contrat d'apprentissage

Le candidat ayant effectué sa pré-inscription est contacté par la chargée de recrutement dans un délai de 15 jours

### # TARIF

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) dont dépend l'entreprise qui vous accueillera.

### # CONTENU DE LA FORMATION, VOLUME HORAIRE HEBDOMADAIRE ET MODALITES D'EVALUATION A L'EXAMEN

Contenu de la formation et épreuves à l'examen	Volume horaire hebdomadaire	Modalités d'évaluation à l'examen
E1 - Culture générale et expression	4 heures	Epreuve terminale écrite 4 heures
E2 - Langue vivante : Anglais	4 heures	Epreuve terminale écrite 2 heures
E3 - Ingénierie de l'immobilier	8,5 heures	Epreuve terminale écrite 4 heures
E4 - Communication en langue française et étrangère	2 heures	Contrôle en cours de formation oral 20 minutes
E5.1 - Transaction immobilières	5 heures	Epreuve terminale écrite 2,5 heures
E5.2 - Gestion immobilière	6,5 heures	Epreuve terminale écrite 2,5 heures
E6 - Activités professionnelles et unité d'initiative locale	3 heures	2 contrôles en cours de formation de 20 minutes
EF 1 – Espagnol	2 heures	Facultatif : épreuve terminale orale 20 minutes

\*Epreuve terminale : l'épreuve est nationale et se déroule à la fin de la deuxième année de formation à une date fixée par l'éducation nationale

\*Contrôle en cours de formation : l'épreuve est organisée par le formateur à des dates définies par l'éducation nationale

## **Validation du diplôme et dispenses d'épreuves**

Le diplôme est validé si la moyenne générale est  $\geq$  à 10 sur l'ensemble des épreuves de l'examen.

Les titulaires d'un brevet de technicien supérieur au titre de l'une des spécialités du secteur tertiaire sont dispensés des unités U1, U2 et U3 du BTS « Professions immobilières ». Les titulaires des diplômes universitaires de technologie du secteur tertiaire sont dispensés des unités U1 et U2 du BTS « Professions immobilières ».

Toutes les notes  $\geq$  à 10 obtenues à l'examen pourront être conservées pendant une durée de 5 ans.

## **PEDAGOGIE**

- Formation alternée entre CFA et entreprise (2 jours /3 jours)
- Une salle dédiée à chaque formation
- Une salle informatique réservée uniquement aux alternants
- Un formateur référent pour un meilleur suivi pédagogique
- Des relations planifiées entre le CFA et l'entreprise (visites, réunion de maître d'apprentissage, appels téléphoniques)
- Un outil de suivi pédagogique individualisé
- Un accès au drive personnalisé
- Des évaluations régulières (formatives et sommative) et un conseil de section par semestre avec remise de bulletin
- Des examens blancs chaque semestre

## **# PROFIL DU CANDIDAT**

Aimer communiquer, avoir le sens du service client, faire preuve d'initiative. Avoir un bon relationnel.

## **# LES ENTREPRISES QUI RECRUTENT**

- Cabinets d'administration de biens
- Agences immobilières
- Sociétés immobilières, foncières
- HLM
- Sociétés de promotion-construction
- Études de notaires

## **# LES FONCTIONS EN ENTREPRISE**

- Prospecter des biens à la vente ou à la location
- Organiser des visites de biens
- Accompagner les transactions de biens immobiliers entre le vendeur et l'acheteur
- Faire des études de financement
- Accompagner les transactions de biens immobiliers entre le propriétaire et le locataire
- Gérer les biens en location
- Organiser une assemblée générale
- Gérer les comptes du syndic

## **# LES POURSUITES D'ETUDES**

- Licence pro gestion et administration de biens
- Licence pro gestion et développement de patrimoine immobilier
- Licence pro transactions et commercialisation de biens immobiliers
- Licence droit économie gestion
- Bachelor responsable d'affaires en immobilier

## # ACCESSIBILITE PERSONNES HANDICAPEES



Référent handicap : Sylvie Bouet

Tel : 02 37 34 61 56

Mail : [sylvie.bouet@escchartres.fr](mailto:sylvie.bouet@escchartres.fr)

## # CONTACTS

Stéphanie Benoist Chargée de recrutement

Fixe : 02 37 34 61 56

Portable : 06 41 23 10 25

Mail : [alternance@escchartres.fr](mailto:alternance@escchartres.fr)

**Taux de réussite moyen sur les 5 dernières années : 78,79%**



2 avenue Béthouart

28000 Chartres

<https://escchartres.fr/>